NÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMI NS LE PAYS VOIRONNAIS

SITUATION DE L'EPCI (LE PAYS VOIRONNAIS) PAR RAPPORT AU SUD ISÈRE

Revenus mensuels médians disponibles*



Rapport interdécile



Taux de pauvreté (60 %)



Revenus mensuels médians disponibles* des ménages pauvres

30%

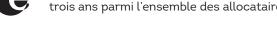


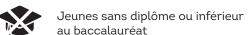
% Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus

50 % des ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % perçoivent moins











→ Évolution récente pour l'EPCI





Ratio entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres : plus il est élevé et plus les inégalités de revenus sont fortes

50 % des ménages percoivent plus que

ce revenu, 50 % percoivent moins













% 20-34 ans non diplômés ou titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat



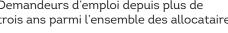
















PAYS VOIRONNAIS

MÉNAGES PAUVRES DU PAYS VOIRONNAIS

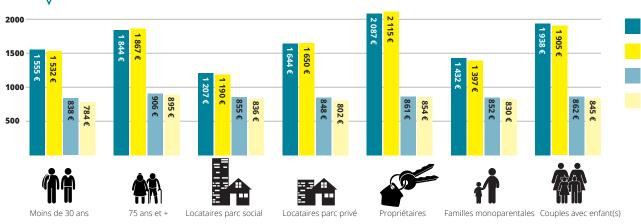
MÉNAGES PAUVRES DU SUD-ISÈRE

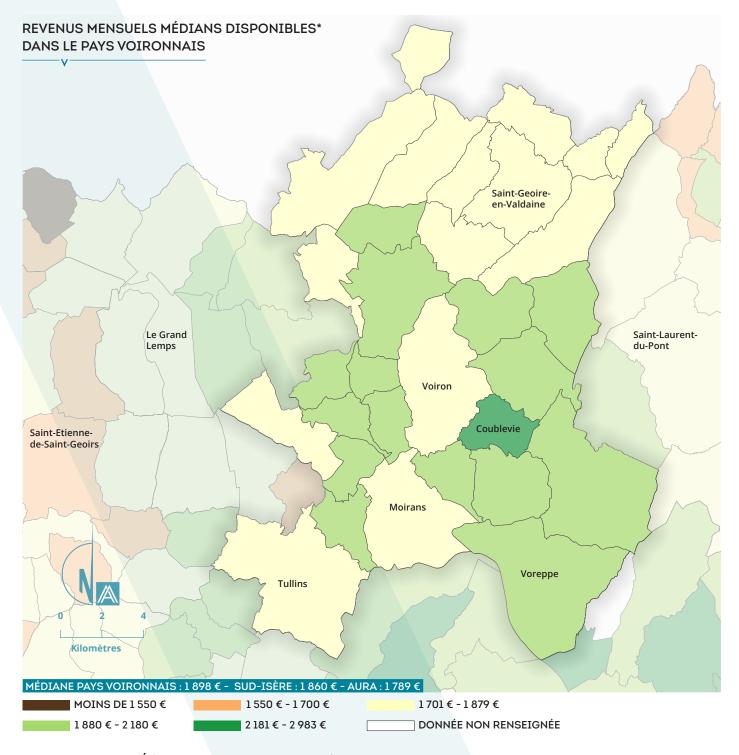
SUD-ISÈRE



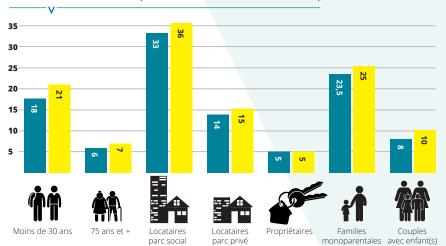
Valeurs plus favorables que celle du Sud Isère Valeur repère Sud Isère

REVENUS MENSUELS MÉDIANS DISPONIBLES*





TAUX DE PAUVRETÉ (REVENUS* < 1026 € PAR UC)



* Revenus disponibles : ensemble des revenus post-prélèvements et prestations sociales (activité, patrimoine, prestations sociales... nets de cotisations et d'impôt). Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par Unité de Consommation. 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

Les données mobilisées proviennent du dispositif FiLoSoFi et du recensement de la population (Insee, 2016) ainsi que des bases statistiques des allocataires Caf en 2017 et de Pôte emploi en 2018.

Le périmètre d'étude est celui du territoire Sud-Isère de la Grande Région de Grenoble. L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, septembre 2019.



OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER